



HONORAIRES APPLICABLES AUX VENTES

Jusqu'à 100.000 €	10% TTC du Prix
De 100.001€ à 300.000€.....	9% TTC du Prix
De 300.001€ à 700.000€.....	8% TTC du Prix
De 700.001€ à 1.000.000€.....	7,2% TTC du Prix
Au-delà de 1.000.000€	Sur devis

**Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur et incluent la T.V.A à 20%.*

HONORAIRES APPLICABLES A LA LOCATION

Honoraires à la charge du propriétaire	1 mois de loyer hors charges
Honoraires à la charge du locataire.....	12 euros / m2
État des lieux.....	3 euros / m2

HABILITATION ET GARANTIE

Carte professionnelle n° : **CPI75012021000000602** délivrée par la Chambre du Commerce et d'Industrie d'Ile de France conformément à la Loi n°70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION AGRÉÉ CECMC : www.medimmoconso.fr

Eyel Courtage – 23, rue de Chartres 92200 Neuilly-sur-Seine – Tel : 01.56.55.55.25 – jerome.jaoui@gmail.com

SASU au capital de 5.000 € - RCS Nanterre B 878 880 285
Transactions sans manquement de fonds